



GRAND PRIX SÉNIORS DU BASSIN BLEU 2025

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 MARS 2025

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix Séniors.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf du Bassin Bleu.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueuses et joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueuse et joueur d'avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions.

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 102 participants maximum dont un quota de 24 places pour les Dames. Les inscrits pour la Série GRAND PRIX SÉNIORS DAMES & MESSIEURS seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes, pour la Série CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES & MESSIEURS, seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SÉRIE ET FORMES DE JEU

- GRAND PRIX DAMES & MESSIEURS (épreuve comptant pour le Championnat de la Réunion séniors) :
Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
Index inférieur ou égal à 14,4 (DAMES) & 11,4 (HOMMES)
- CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES & MESSIEURS :
Stableford / 36 trous / 18 trous par jour
Index égal ou supérieur à 14,5 (Dames) & 11,5 (Hommes)
NB : Nombre de places en fonction du nombre de joueurs inscrits en Grand Prix

4. MARQUES DE DÉPART

- JAUNES : Série GRAND PRIX SÉNIORS MESSIEURS & Série CRITÉRIUM SÉNIORS MESSIEURS (Longueur maximum 5800m)
- ROUGES : Série GRAND PRIX SÉNIORS DAMES & Série CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES (longueur maximum 5100m)

5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement, sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion, sont de :

- Série GRAND PRIX SÉNIORS :
 - Membres et licenciés GBB : 60€
 - Membres GBB : 70€
 - Extérieurs : 80 €
- Série CRITÉRIUM SÉNIORS :
 - Membres et licenciés GBB : 45€
 - Membres GBB : 55€
 - Extérieurs : 70 €

Ces droits comprennent les journées de compétition pour les joueurs de la SÉRIE CRITÉRIUM SÉNIORS, **et une journée d'entraînement pour les SÉRIES GRAND PRIX SÉNIORS (D/H)**. !!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GRAND PRIX SÉNIORS sera redevable de son green fee au tarif public. !!!

5/2 – Toute joueuse ou joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis du club hôte.

6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur le formulaire en ligne disponible sur les réseaux sociaux, le site internet et l'application du Bassin Bleu ou sur le site de la Ligue.

Ce formulaire est à remplir, **avant le lundi 17 mars à 12 heures**.

Le paiement des droits d'engagement s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de ASGBB (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à accueil@bassinbleu.fr *Les virements doivent être effectués avant le dimanche 16 mars pour un contrôle des comptes le lendemain à 12h00*

OU

- **Paiement par carte bancaire à l'accueil du golf du Bassin Bleu via le Sum-up de l'ASGBB (pas de paiement à distance en CB possible)**

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le jeudi 20 mars au plus tard.

7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX SÉNIORS, le départage en Play-off trou par trou se fera sur les trous 1, 18, 17 et 18. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Tous les joueurs et joueuses de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs ou joueuses non présents avec les autres seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuses ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. COMITE DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GBB. Le Comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
 - 1 représentant de la Ligue
 - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

10. PRIX

La remise des prix se fera le dimanche 23 mars 2025 vers 18h30 et sera suivie d'un cocktail

11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, SAUF pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la **Série GRAND PRIX SÉNIORS MESSIEURS & SÉNIORS DAMES uniquement** et s'effectuera le **mercredi 19 ou jeudi 20 mars** sur réservation, à compter du **jeudi 13 mars** par téléphone au 0262 700 300 (Golf du Bassin Bleu) ou via les réservations en ligne. Le contrôle des reconnaissances ne pourra se faire qu'à la diffusion de la liste des joueurs, le mardi 18 mars. Tout joueur faisant une reconnaissance doit impérativement se présenter à l'accueil du golf pour se faire connaître le jour J.

Commission Sportive ASGBB

Domiciliation

Code banque
19906

Code guichet
00974

Numéro de compte
80755550001

Clé RIB
18

IBAN

FR76 1990 6009 7480 7555 5000 118

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIRERX